

Comité de quartier des Morlères.

Compte-rendu de la réunion des habitants du 2 février 2008.

Présents :

Administration Communale :

Monsieur Busine, Bourgmestre, Madame Toussaint, Echevine, Monsieur Devergnies, Agent de quartier.

Comité des Morlères :

B. de Fays, Président, C. Devos, M. Mossay, Secrétaires ; F. Kindt, trésorière ; M. Lambot, J.Loss, A. Struelens, J.P. Verheiden Membres. Excusée : M.C. Houben.

Représentant le Quartier Saint-Hubert :

Monsieur C. Schneidesch.

Et les HABITANTES ET HABITANTS DES MORLERES qui nous ont fait le plaisir de nous rejoindre, soit, avec le comité, 32 personnes du Quartier.

Après avoir remercié les personnes présentes d'avoir répondu à l'invitation du Comité , le Président lance le débat sur les points prévus à l'ordre du jour, dont le principal reste la

Sécurisation de la rue de la Blanche Borne.

LIMITER LA VITESSE EXCESSIVE DE CERTAINS AUTOMOBILISTES.

Les « coussins berlinois » :

Il avait été convenu de faire le point après quelques mois. S'ils ralentissent globalement la circulation, ils sont peu efficaces en ce qui concerne les automobilistes trop rapides, pourtant les premiers visés (surtout les habitués).

Points faibles : - faible épaisseur,
- situation sur la chaussée.

Le Bourgmestre est conscient de ces manques. Il signale cependant que le placement de ces coussins est strictement réglementé. La proximité de l'I.M.T.R. n'arrange rien car il faut prévoir le passage des services de secours.

Des participants s'étonnent alors de la présence d'un casse-vitesse autrement plus performant à l'allée des Sports.

D'autres regrettent la signalisation incomplète des coussins côté allée des Sports en venant de la route de Philippeville.

*Solutions proposées : voir ci-dessous : ralentissement de la circulation. (**)*

SORTIES DU QUARTIER, RUE DE LA BLANCHE BORNE.

Le problème reste entier principalement par rapport aux véhicules venant de la gauche.

Solutions proposées : - globalement, 2 types de solution :

- arrêt de la circulation par l'emploi de feux passant au rouge, commandés par un radar. Mais solution lourde, coûteuse qui ne pourrait être envisagée qu'à long terme. De plus, aux heures de pointe, elle risquerait d'envoyer dans le quartier un flot d'automobilistes contournant ainsi cet obstacle.

*** - ralentissement de la circulation. Les coussins berlinois sont insuffisants (voir ci-dessus). LA solution miracle n'existe pas. Il faut donc recourir à une association de plusieurs méthodes.*

- + « matérialiser » le ralentissement par l'établissement de chicanes forçant les automobilistes à ralentir.
- + instaurer la priorité de droite.
- + présence policière.
- + installation provisoire d'un système de mesure informant chaque automobiliste de sa vitesse. A compléter d'un panneau d'avertissement : « Après ...(date à fixer), nous verbalisons. »

CAMIONS : NON RESPECT DES LIMITATIONS DE TONNAGE.

Des infractions sont régulièrement constatées, aggravées par le guidage des camions par GPS.

Solutions proposées : - panneaux d'avertissement très visibles.

- présence policière répressive.

- placement de « portiques à chaînes » aux extrémités de la rue.

PROTEGER LES PIETONS.

A l'unanimité, l'assemblée reconnaît l'urgence de rendre ces passages beaucoup plus visibles et mieux « protégés ».

Solutions proposées : - surélévation,

- abords peints en rouge,

- carrefour Vieux-Frêne , sommet de l'escalier venant de la rue de la Brasserie : élargissement de l'accotement, barrières.

- la limitation de la vitesse des véhicules contribue aussi à cette protection.

- feux : mais obstacles évoqués ci-dessus. Voir également l'encadré.

DIVERS.

- Un participant signale l'obstacle visuel naturel que constituent certains éléments de la végétation.

- Limitation de la vitesse à la rue du Bois de Fromont : « l'invitation » à limiter la vitesse devrait être au moins complétée par le déplacement du panneau d'agglomération actuellement mal situé au coin de l'Avenue du Vieux Frêne et du Chemin de Fromont (obligation 50 km/h.). Il devrait être situé avant les premières habitations du Chemin de Fromont, côté IMTR.

- Un participant propose de porter la limite de vitesse à 70km/h sur la portion carrefour Vieux Frêne – rond-point de Couillet. Les conducteurs respectant la limite de 50km/h sont dépassés par les autres ce qui provoque des manœuvres dangereuses.

Le Bourgmestre conclut comme suit :

De nombreuses solutions ne dépendent pas de la seule autorité communale.

Sous peu, il doit rencontrer des « décideurs » pour leur soumettre les différents problèmes rencontrés dans l'entité de Gerpinnes.

Il s'est engagé à leur présenter les nôtres et à nous communiquer les remèdes proposés par ces instances... L'incertitude quant à la réalisation de la sortie sud de Charleroi ne nous permet pas d'espérer des solutions lourdes (type feux routiers) à court terme.

Le temps qui passe toujours trop vite ne nous permet plus de débattre d'autres questions.

- Un membre du Comité rappelle la qualité de vie que nous avons la chance de connaître dans notre beau quartier des Morlères. Il invite les habitants à mettre en évidence les points positifs plutôt que les anomalies de détail. La mise en avant et la publicité de points négatifs dégradent la réputation du quartier et de ce fait, la valeur immobilière.

- La Trésorière donne la situation des comptes au 1 février 2008 :

Recettes > Urne 2007	= 110,41	Frais > Apéritif 2007	= 50,01
Don anonyme	= 125	Photocopies	= 25
Total	= 235,41		= 75,01

Résultat positif de 160,4 €

(L'urne 2008 – les frais d'apéritif 2008 donnent : 58,13 – 45,57 = 12,56)

- Une journée « Propreté » sera organisée au début du printemps.

- Monsieur le Bourgmestre tient à souligner la courtoisie qui règne dans les réunions du Quartier des Morlères malgré l'animation des débats. Il en remercie les participants et le Comité.

Place au verre de l'amitié, à la convivialité, aux échanges....